

PPL « AIDE À MOURIR » : UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS MANQUÉ, LA DROITE SÉNATORIALE SE DÉFILE

Les sénatrices et sénateurs du groupe Socialiste, Écologiste et Républicains (SER) ont voté à la quasi majorité contre la motion tendant à opposer la question préalable à la proposition de loi. Comme lors de la deuxième lecture, la majorité sénatoriale a préféré refuser le débat, marquant un nouveau rendez-vous manqué entre la Chambre haute et la société tout entière.

L'adoption d'une motion tendant à opposer la question préalable à la proposition de loi, telle qu'adoptée par l'Assemblée nationale, a conclu le très terne examen en dernière lecture du texte au Sénat. Nous, membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, regrettons la méthode employée, qui a conduit au rejet sans débat d'un texte pourtant aussi essentiel qu'attendu.

Les rapporteurs ont justifié leur choix en pointant du doigt une Assemblée nationale qui aurait été incapable de trouver un compromis avec le Sénat. Nous constatons au contraire que le débat à l'Assemblée a précisément été celui du compromis : des discussions parfois vives, mais toujours constructives. La droite sénatoriale s'est abîmée en refusant l'essence même du bicamérisme.

S'il n'est sans doute pas parfait, ce texte est celui du choix en conscience : le choix, pour les malades, de pouvoir mourir sans souffrances lorsqu'ils le demandent de manière libre et éclairée ; le choix, pour les soignants, de prendre part ou non à la mise en œuvre du dispositif. Il ne se veut en aucun cas une compensation à la dégradation de l'accès aux soins ou au recul de notre modèle de solidarité et de protection sociale. Il n'oblige personne et ne remet pas en cause les soins palliatifs : il les complète. Son adoption marquerait l'aboutissement de plus de quatre années de travail, auxquelles le groupe SER a toujours pris toute sa part.

En se dessaisissant, à trois reprises, de cette question au Sénat, la majorité sénatoriale ne pourra s'en prendre qu'à elle-même, ayant refusé, une nouvelle fois, le débat avec les groupes de gauche. Nous, membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, restons pleinement impliqués dans la recherche d'une issue favorable sur ce texte. Nous souhaitons maintenant que l'Assemblée nationale adopte définitivement cette loi le plus rapidement possible pour répondre aux attentes des patients et de leur famille. C'est par ce texte, équilibré, exigeant et rigoureux, que nous leur apporterons une réponse.



**MARIE-PIERRE DE LA
CONTRIE**
Sénatrice de Paris

Cheffe de file



ANNIE LE HOUÉROU
Sénatrice des
Côtes-d'Armor

Cheffe de file

CONTACT PRESSE :
Service Communication
01 42 34 31 81
communication@soc.senat.fr